Monsieur **Gérald DARMANIN**

Ministre de l’Intérieur

Place Beauvau

75008 Paris

Nos références : JPB/JB 2020.08.28.1

Dossier suivi par : Cabinet du maire

Objet : Rave-party sauvage à Gonesse et demande de renforts policiers

Gonesse, le 28 août 2020

Monsieur le Ministre,

En date du 11 août 2020, nous avons appris par des habitants qu’une rave-party sauvage s’était tenue à Gonesse dans la nuit du samedi 8 août au dimanche 9 août.

Cette soirée a rassemblé près de 2 000 personnes sur des parkings privés appartenant à une société installée dans l’un des parcs d’activités de la ville. Elle s’est tenue en dehors de tout cadre légal et règlementaire et en violation totale des règles sanitaires en vigueur en cette période d’épidémie de Covid-19. Un reportage de France 3 (intitulé « Covid-19 : des fêtes sans gestes barrières » en date du 9 août et consultable sur le site internet de la chaîne) illustre le peu de considération des organisateurs et des participants pour les gestes barrières et les protocoles sanitaires.

Ce genre d’évènement représente un danger manifeste pour la santé et la tranquillité des habitants de Gonesse. Déjà très exposés dans le combat contre le virus, les édiles municipaux se trouvent aujourd’hui désemparés face à la multiplication des rassemblements festifs de type rave-party. Il est en effet difficile de prévenir leur tenue et impossible de les disperser faute de moyens suffisants accordés aux forces de l’ordre et notamment à la Police nationale de Gonesse.

Ainsi le commissariat de police de Gonesse était ce soir-là en sous-effectif. Avertis par des habitants excédés par les nuisances sonores, les policiers présents ont effectué trois passages sur les lieux mais n’étaient pas en capacité d’intervenir faute d’effectifs suffisants. Il est inacceptable que ces fonctionnaires de police en service n’aient transmis l’information aux autorités compétentes, de sorte que ni la Direction Départementale de la Sécurité Publique, ni les services de la Préfecture du Val-d’Oise n’ont été prévenus.

Je regrette donc l’absence de réponse appropriée des fonctionnaires de Police.

Au-delà d’une atteinte grave à la tranquillité publique, cette fête était irresponsable sur le plan sanitaire et propice à la formation de nouveaux clusters favorisant une seconde vague épidémique.

Ce n’est malheureusement que le dernier exemple en date d’inaction de la Police nationale sur notre commune. En raison d’un manque de moyens humains, elle n’est aujourd’hui plus en capacité de maintenir l’ordre et de remplir sa mission de service public malgré ses efforts. Chaque jour à Gonesse, des habitantes et habitants composent le 17 pour demander assistance - parfois secours – et se voient trop souvent opposer une fin de non-recevoir. Cette atonie est la conséquence du manque criant de ressources accordées à nos forces de l’ordre.

Notre ville a pourtant été identifiée comme zone de sécurité prioritaire depuis le 1er janvier 2014 et nous demeurons à ce jour en attente des renforts policiers promis par cette labélisation. De la même manière, la mise en place de la police de sécurité du quotidien en 2019 n’a été suivie d’aucun soutien matériel et humain de la part de l’Etat.

La sécurité constitue une compétence régalienne mais votre distance contraint de plus en plus de maires à pallier à ces insuffisances en mobilisant les Services de la Ville et les agents communaux, parfois en lieu et place des forces de l’ordre. A l’heure où nos effectifs se trouvent déjà en première ligne dans la lutte contre le virus et nos ressources en danger face aux conséquences de l’épidémie, cela ne peut plus durer. Cette situation n’est d’ailleurs pas particulière à la seule commune de Gonesse, et c’est bien l’ensemble du département du Val-d’Oise qui souffre d’un manque d’effectifs malgré les efforts consentis par les acteurs locaux.

Dans son discours de politique générale, le Premier ministre Jean CASTEX s’est engagé à veiller à ce que les forces de l’ordre puissent « obtenir tous les moyens, matériels et humains, nécessaires pour conduire leur mission ». Vous avez ensuite déclaré vouloir changer concrètement le quotidien des policiers.

Quelle traduction comptez-vous donner à ces déclarations ? Quel soutien pouvons-nous attendre de votre part ? Pouvons-nous espérer la réalisation des promesses de l’Etat en matière de renforts policiers dans notre ZSP ?

Veuillez considérer, monsieur le Ministre, la légitimité de ma demande.

En espérant pouvoir compter sur votre concours, je vous prie d’agréer, Monsieur le Ministre, l’expression de ma sincère considération.

**Le Maire,**

**Jean-Pierre BLAZY**

Copie :Monsieur le Préfet du Val-d’Oise.